





Les experts-comptables ont fait le choix, le 23 novembre 2020, d'une nouvelle équipe pour guider la profession en pleine tempête sanitaire et économique. Entouré d'une équipe déterminée, Lionel Canesi porte de nombreux chantiers essentiels à la profession : l'avenir numérique, plus que jamais d'actualité, la réforme de la formation par la création d'une école de la profession, et le recueil, l'analyse et l'exploitation des données. L'année 2021 doit être un tournant pour les experts-comptables qui doivent être au cœur de l'économie et de la relance de notre pays.



« Nous allons passer de la parole aux actes très rapidement car le temps presse. Il n'y a pas une minute à perdre. »



LIONEL CANESI,
PRÉSIDENT DE L'ORDRE
DES EXPERTS-COMPTABLES

— **Lionel Canesi, vous êtes le premier président à être élu au suffrage universel direct. Est-ce que cela renforce votre légitimité ?**

C'est avant tout le taux de participation, historiquement haut, qui renforce la légitimité de notre Ordre. C'est pourquoi je souhaite remercier tous les confrères qui ont pris part au vote, quelques furent leurs choix. Cela montre que la profession a pleinement conscience des enjeux et, quelques fois, des risques qui pèsent sur notre activité. Le suffrage universel et la majorité très nette obtenue par la liste que je conduisais me donnent beaucoup de force, et autant de responsabilités. Ne pas décevoir, agir vite, préparer l'avenir. Heureusement, je ne suis pas seul dans cette formidable aventure. Elle n'est pas personnelle, mais collective. J'ai la chance d'être entouré de professionnels de grande qualité, opérationnels et déterminés à tenir les engagements pris pendant la campagne.

— **Que signifie « Fier d'être expert-comptable » ?**

Cela signifie qu'il faut remettre l'église au centre du village : la fierté d'exercer notre métier et le respect de notre travail quotidien en font partie.

Nous sommes des experts, nous connaissons les difficultés des TPE/PME, leurs besoins, nous partageons le quotidien des chefs d'entreprise, nous disposons de données précises sur les différents marchés...

Comment imaginer qu'une loi concernant l'économie en général, et l'entreprise en particulier, soit votée sans que nous soyons consultés ?

Qui peut comprendre que nos expériences et notre connaissance du tissu entrepreneurial ne nourrissent pas le débat public ? Fiscalité, retraite, chômage, etc. Nous avons le devoir d'analyser, de proposer, et quand il le faut de contester. Nous sommes un ordre, nous ne sommes pas aux ordres !

Nous devons aussi aller vers les médias, sur les réseaux sociaux, pour expliquer le rôle indispensable que nous jouons. Incontestablement, nous sommes depuis quelques années beaucoup trop discrets... c'est un euphémisme. Absents sur la question des retraites, à l'écart sur l'élaboration du plan de relance..., retrouver la fierté d'être experts-comptables, c'est retrouver le chemin de la réflexion sur les grands sujets qui concernent la vie économique et c'est vouloir s'exprimer pour être entendus. Et respectés !

Fiscalité, retraite, chômage, etc. Nous avons le devoir d'analyser, de proposer, et quand il le faut de contester. Nous sommes un ordre, nous ne sommes pas aux ordres !



— Vous dites que l'expert-comptable doit s'approprier la data, mais comment y parvenir ?

C'est effectivement l'une des priorités de notre action durant les prochains mois. L'indépendance numérique de la profession doit passer par la mise en place d'outils numériques mutualisés pour les confrères. Le Conseil supérieur doit permettre d'apporter des solutions concrètes aux cabinets. Nous allons ainsi créer une plateforme d'archivage des fichiers des écritures comptables (FEC), pour disposer, à terme, d'une base de données incomparable sur le marché. Ce datalab qui s'appellera « jedata.com » permettra d'être plus utiles à nos clients avec, par exemple, des analyses comparatives, sectorielles, géographiques mais aussi prédictives, en observant des tendances sur le long terme. Le Conseil supérieur va recruter des data scientists pour créer les algorithmes qui serviront l'ensemble de la profession. Parce que le Conseil est la maison commune de tous les professionnels, ces algorithmes seront accessibles gratuitement à tous les cabinets. Et parce que l'institution doit redevenir utile à toutes et tous, cette plateforme numérique permettra une validation formelle des FEC ou un compte-rendu d'analyse mettant en évidence les missions potentielles sur un dossier. Nous allons passer de la parole aux actes très rapidement car le temps presse. Il n'y a pas une minute à perdre.

— Vous souhaitez ouvrir des CFA régionaux, en quoi cela va-t-il améliorer la formation des futurs professionnels ?

Le constat est simple : aujourd'hui, tous les territoires de France connaissent une pénurie de collaborateurs. C'est le principal frein au développement des cabinets. Il est temps d'apporter des solutions

concrètes à une situation très pénalisante. La mise en place de CFA régionaux en fait partie tout comme la création de parcours de formation labellisés au sein d'une « école de la profession ».

L'indépendance numérique de la profession doit passer par la mise en place d'outils numériques mutualisés pour les confrères. Le Conseil supérieur doit permettre d'apporter des solutions concrètes aux cabinets.

Concrètement, l'Ordre doit définir les profils des collaborateurs dont auront besoin les professionnels au cours des prochaines années. Il faut préparer pour cela un cursus de formation adapté. Dans ce domaine, le Conseil supérieur ne peut et ne doit pas agir seul. Les Conseils régionaux doivent aussi s'emparer de ce sujet. Et nous travaillerons en symbiose. Ils pourront proposer aux établissements d'enseignement de mettre en place ces formations, labellisées par l'Ordre des experts-comptables.

Enfin, concernant l'apprentissage, la création de CFA régionaux permettra de maîtriser les compétences des futurs alternants qui seront accueillis dans les cabinets.

Il faut avancer sur ces deux fronts en même temps. Et cela fonctionne, comme le prouve au niveau local les actions des Conseils régionaux PACA et Paris, avec la première formation de data scientist pour les experts-comptables et l'école ACE.

— Vous vous appuyez sur les réalisations régionales. Quels vont être les rapports entre le Conseil supérieur et les Conseils régionaux ?

Il faut reconstruire une relation de confiance entre les Conseils régionaux et le Conseil supérieur. Je souhaite donner plus de latitude et de liberté d'initiative aux régions qui sont au plus près des consœurs et des confrères. Par ailleurs, sur les questions régaliennes, il faut rester exigeants mais simplifier la procédure de contrôle qualité ; simplifier aussi la procédure LAB et devenir des acteurs incontournables de la collecte, de la consolidation et de la fiabilisation des données environnementales et sociales.

— Maintenant que le Conseil supérieur et la CNCC sont réunies dans un même lieu physique, comment comptez-vous travailler ensemble ?

Je souhaite clarifier la situation dès le début de ce mandat. Le Conseil supérieur est une institution libre et indépendante. Par ailleurs, l'ensemble des élus de la majorité souhaite une séparation nette entre l'audit et le conseil. Ce que PACTE a créé va à rebours de l'histoire. Ma position, en tant que président de l'Ordre, est claire : tant que la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes ne reviendra pas sur la fin de cette séparation, il ne pourra y avoir aucune mutualisation entre les deux institutions.

Les confrères et consœurs attendent de la clarté. Ne comptez pas sur moi pour entretenir l'ombre d'une ambiguïté.

Il faut reconstruire une relation de confiance entre les Conseils régionaux et le Conseil supérieur. Je souhaite donner plus de latitude et de liberté d'initiative aux régions qui sont au plus près des consœurs et des confrères.



Des experts-comptables au cœur de l'économie

Placer l'expert-comptable au cœur de l'économie, c'est l'objectif fixé pour les quatre prochaines années par Lionel Canesi et son équipe rapprochée, composée de 7 vice-présidents : Jean-Luc Flabeau, Jean Saphores, Marie-Dominique Cavalli, Jacques Maureau, Damien Dreux, Frédéric Girone et Michaël Fontaine.

En tant que premier conseil des TPE/PME, les professionnels de l'expertise comptable sont en permanence sur le terrain, en faisant bénéficier les chefs d'entreprise de leur expérience. Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables doit donc être à la hauteur et en mesure de défendre leurs intérêts. Pour y parvenir, le projet politique porté par Lionel Canesi se structure autour de quatre axes forts :

> l'expert-comptable au cœur de l'économie : l'expert-comptable est essentiel car il est le premier conseil des TPE/PME. Aucune loi économique ne peut être élaborée sans que la profession ne soit consultée, au risque d'être déconnectée de la réalité ;

> l'avenir numérique de la profession : en développant rapidement des outils numériques mutualisés pour toute la profession, en mettant en place des incubateurs-accelérateurs dans les Conseils régionaux de l'Ordre et en créant un fonds d'investissement numérique ;

> la création d'une école de la profession : pour lutter contre la pénurie de collaborateurs qui touche tous les cabinets, il convient de permettre à tous les cabinets d'accueillir des stagiaires et de créer une école de la profession pour adapter au mieux les cursus avec les besoins des cabinets ;

> l'adaptation des institutions à la réalité du terrain : en donnant aux Conseils régionaux de l'Ordre plus

de latitude et de liberté d'initiatives et en simplifiant la procédure du contrôle qualité et la procédure LAB avec une analyse FEC et du datamining.

La voix des professionnels du chiffre doit être plus forte et leurs propositions prises en considération par les pouvoirs publics. Il convient de remettre au centre du jeu l'expert-comptable comme un acteur incontournable de l'économie, et demain, de la relance de la France.





Sept vice-présidents au service de la profession

Pour mener à bien ces projets, Lionel Canesi est entouré d'une équipe de sept vice-présidents chargés chacun d'un secteur spécifique.



JEAN-LUC FLABEAU,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU SECTEUR
« ADMINISTRATION ET
FINANCES »

Jean-Luc Flabeau, 58 ans, est marié et a deux enfants. Expert-comptable et commissaire aux comptes, il préside le groupe Fideliance qui regroupe 300

professionnels à Paris et Fontainebleau.

Entrepreneur dans l'âme, il a su, au cours des 25 dernières années et avec les associés qui l'ont rejoint, fédérer des équipes et des talents. Élu à la CRCC de Paris dès 2006, il en a assuré la présidence entre 2015 et 2017.

Très attaché à la profession d'expert-comptable qui lui a beaucoup apporté, il veut aujourd'hui continuer son action à la tête du Conseil supérieur et mettre toute son énergie pour la défense d'une profession plurielle, comptant des petits, moyens et grands cabinets.



JEAN SAPHORES,
VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DU SECTEUR
« AVENIR NUMÉRIQUE
DE LA PROFESSION »

Jean Saphores, 62 ans, est expert-comptable et commissaire aux comptes à Saint-Quentin. Cela fait plus de 40 ans qu'il est au service

des TPE-PME ; avec, en parallèle, 29 ans au service de la profession au sein du Conseil régional Picardie-Ardenne ou du Conseil supérieur. Il a notamment occupé les postes d'administrateur du CJEC national, de président du Conseil régional Picardie-Ardenne et de vice-président du Conseil supérieur en charge de la transition numérique. Les quatre prochaines années sont primordiales pour la profession qui doit réussir son virage numérique. Jean Saphores souhaite ainsi apporter son expérience digitale aux consœurs et confrères et permettre à tous les cabinets de disposer des outils et de la méthodologie de mise en œuvre adéquats. C'est pour lui une opportunité de rendre l'expert-comptable encore plus incontournable.



MARIE-DOMINIQUE CAVALLI,
VICE-PRÉSIDENTE CHARGÉE
DU SECTEUR « STRATÉGIE
ET PERFORMANCE DES
CABINETS »

Marie-Dominique Cavalli est née le 13 août 1966 à Ajaccio. Son but professionnel a été très tôt de contribuer à l'économie de son île natale, en aidant les entreprises. Diplômée Sup de Co Marseille en 1988, elle a découvert et choisi le métier d'expert-comptable qui avait le double avantage de pouvoir allier ce besoin d'être utile à l'économie avec son goût pour l'exercice professionnel libéral. Passionnée par son métier, elle s'est toujours investie avec enthousiasme dans les actions collectives pour la profession. Secrétaire puis présidente de l'association des experts-comptables de Corse, et ensuite élue au Conseil régional PACA, elle a œuvré passionnément à la création puis à la construction du Conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Corse, ainsi qu'à celle de l'IRF de Corse dont elle a été la première présidente. Elle aura en charge et à cœur d'accompagner les consœurs et confrères dans une démarche entrepreneuriale respectueuse des compétences relationnelles, et d'œuvrer à l'épanouissement du « nouveau » cabinet en plaçant l'être humain au centre de notre révolution numérique.



JACQUES MAUREAU,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU SECTEUR « VALORISATION
ET ADAPTATION DES
COMPÉTENCES »

Jacques Maureau est né le 24 décembre 1962 et a été diplômé en 1993. Expert-comptable indépendant, il a créé en 1994 son cabinet libéral. Il est aujourd'hui associé du cabinet Sadec Akelys et co-directeur des bureaux de Lyon, Saint-Genis - Laval et Vienne. Il a été de 2003 à 2010 président de l'association Aten (appui technique à l'entreprise nouvelle), association conjointe entre le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes et la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Lyon pour favoriser la création d'entreprises par le biais de la formation à la gestion des créateurs. Il devient en 2008 vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes et est nommé président de la commission Exercice illégal.



À partir de 2011, il devient également président de la commission Communication. De 2012 à 2016, il continue en tant que président du Conseil régional Rhône-Alpes et président de l'API (Association pour l'Interprofessionnalité) regroupant le Conseil régional, le barreau de Lyon et la Chambre des notaires.



**DAMIEN DREUX,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU SECTEUR « LA PROFESSION
AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE »**

Damien Dreux, 54 ans, est le co-fondateur de DV Experts, société d'expertise comptable et d'audit de 35 personnes située en Isère et à Lyon. Il est particulièrement actif sur les projets de création et de transmission d'entreprises des clients du cabinet. Il a été élu au Conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes de 2013 à 2020 en tant que président du comité régional de stage et délégué départemental pour le Nord Isère, président du Conseil régional et vice-président.



**FRÉDÉRIC GIRONE,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU SECTEUR
« COMMUNICATION ET
ATTRACTIVITÉ »**

Frédéric Girone, 54 ans, marié et père de deux enfants, exerce à Cannes dans un cabinet à taille humaine créé par son père il y a soixante ans. Conseiller à la Banque de France à Nice pendant 12 ans, il a une expérience de 20 ans dans les instances professionnelles au sein de différentes commissions, ayant été notamment président de l'Ordre PACAC, président de la commission Communication du Conseil supérieur et en charge des partenaires de ce dernier, et président du syndicat ECF Alpes-Maritimes. Actuellement vice-président de la fédération ECF, responsable des partenaires, élu au Conseil supérieur, et par ailleurs président de l'ARAPL CA et vice-président de la conférence des ARAPL, il est passionné par son métier.



**MICHAËL FONTAINE,
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ
DU SECTEUR « VALORISATION
ET ADAPTATION
DE LA RÉGLEMENTATION
PROFESSIONNELLE »**

Michaël Fontaine est expert-comptable, commissaire aux comptes et fondateur du cabinet MF & Associés et de l'offre d'expertise comptable Phygital. Après une expérience de plusieurs années au sein du cabinet Salustro Reydel, il rejoint la CNCC, puis le Haut Conseil du commissariat aux comptes, avant de créer le cabinet MF & associés en 2006. Il est membre du jury national du diplôme d'expertise comptable et a été vice-président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables en charge du secteur régalien (2015-2017) et membre du jury du Certificat d'aptitudes aux fonctions de commissaire aux comptes.



LE RÔLE DES VICE-PRÉSIDENTS

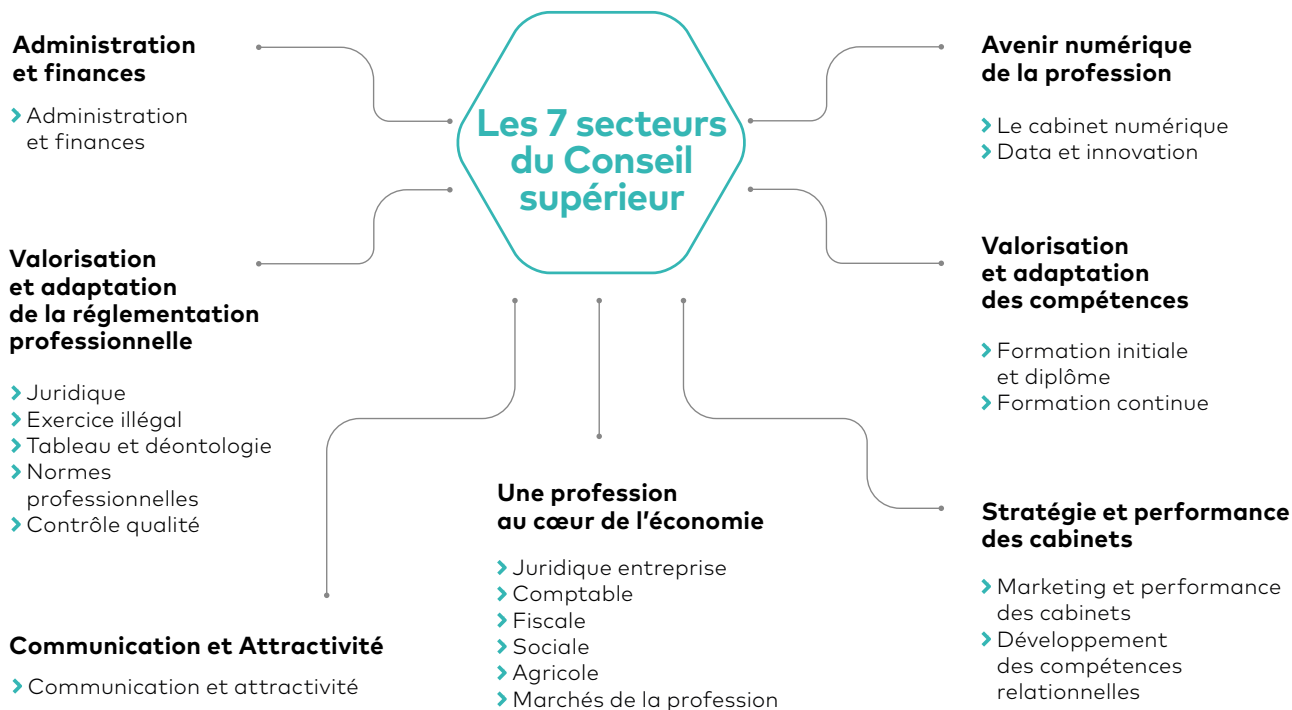
- Chaque vice-président du Conseil supérieur coordonne les travaux des commissions et des comités qui lui sont rattachés.
- Chaque vice-président préside obligatoirement une des commissions.
- Il est membre de droit des autres commissions qui lui sont rattachées (Article 234 du Règlement intérieur).





7 secteurs et 19 commissions

Le 15 décembre 2020, la nouvelle organisation du Conseil supérieur a été présentée et validée en session.



Membres du bureau du Conseil supérieur

- **Président du Conseil supérieur :**
Lionel Canesi
- **Vice-présidents :**
Jean-Luc Flabeau, Michaël Fontaine, Frédéric Girone, Damien Dreux, Jean Saphores, Jacques Maureau, Marie-Dominique Cavalli
- **Trésorière :** Mélina Bouyé
- **Assesseeurs :**
Cécile de Saint-Michel, Hervé Gbego, Jean-Pierre Roger, Abdoullah Lala, Eliane Leveque Griffanti, Jean-Luc Mohr
- **Invités :**
Christian Scholer, Dominique Jourde, Odile Dubreuil, Eric Gernez



LE RÔLE DU BUREAU

Composé du président du Conseil supérieur, des vice-présidents, du trésorier, des assesseurs et d'invités, le bureau du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables est consulté et informé des décisions et mesures prises par le président dans l'accomplissement de ses fonctions.



Le visage de la nouvelle mandature

Lundi 23 novembre 2020, la profession comptable a   lu au suffrage universel direct les 40 nouveaux   lus du Conseil sup  rieur.



> Erik Alardin



> Marie Alvarez-Garzon



> R  my Amato



> Patrick Bordas



> M  lina Bouy  
Pr  sidente de la commission
du Tableau d  ontologie et
tr  sori  re du Conseil sup  rieur



> Philippe Busson



> Lionel Canesi
Pr  sident du Conseil
sup  rieur et pr  sident des
Comit  s International et
Observatoire & prospective
de la profession



> Nicole Carrion
Pr  sidente de la Commission
D  veloppement des
comp  tences relationnelles



> Damien Cartel
Pr  sident de la
commission
Exercice ill  gal



> Marie Dominique Cavalli
Vice-pr  sidente en charge du
secteur Strat  gie et performance
des cabinets et pr  sidente de
la commission Marketing et
performance des cabinets



> Damien Charrier



> Max Chonkel



> C  cile de Saint Michel
Pr  sidente de la commission
Formation continue



> Damien Dreux
Vice-pr  sident en charge
du secteur La profession
au c  ur de l'  conomie et
pr  sident de la commission
Juridique Entreprise



> Alain Dupraz
Pr  sident de la
Commission agricole



> Jean-Luc Flabeau
Vice-pr  sident en charge
du secteur Administration
et Finances et pr  sident
de la commission
Administration et
Finances



> Micha  l Fontaine
Vice-pr  sident en charge
du secteur Valorisation
et adaptation de la
r  glementation professionnelle
et pr  sident de la commission
Normes professionnelles



> Herv   Gbego
Pr  sident de la commission
Data et innovation et du
Comit   de normalisation
extra fin. et RSE



> Fr  d  ric Girone
Vice-pr  sident en charge du
secteur Communication et
attractivit  . Pr  sident de la
commission Communication
& attractivit   et des
Comit  s des publications
et des partenariats



> Catherine Grima
Pr  sidente de la Commission
March   de la profession
et du Comit   Secteur public,
non marchand, ESS



➤ **Chakib Hafiani**



➤ **Florence Hauducœur**
Présidente du Comité d'audit



➤ **Jean-Marc Jaumouillé**



➤ **Dominique Jourde**



➤ **Stéphane Kerdat**



➤ **Abdoullah Lala**
Président du Comité Outre-Mer et Corse



➤ **Eliane Leveque-Griffanti**



➤ **Jacques Maureau**
Vice-président en charge du secteur Valorisation et adaptation des compétences et président de la commission Formation initiale et diplôme



➤ **Jean-Luc Mohr**
Président de la Commission sociale



➤ **Sanaa Moussaïd**



➤ **Catherine Natat-Gil**
Présidente du Comité Mécénat



➤ **Corinne Renart**
Présidente de la commission Juridique



➤ **Jean-Pierre Roger**
Président de la commission Contrôle qualité



➤ **Jean Saphores**
Vice-président en charge du secteur Avenir numérique de la profession et président de la commission Le cabinet numérique



➤ **Boris Sauvage**



➤ **Christian Scholer**



➤ **Elvire Sekloka**
Présidente du Comité National du Stage



➤ **Evelyn Serin-Cabeau**



➤ **Alexandre Touami**



➤ **Virginie Vellut**